

Procès Verbaux  
Rapports.



Ecole primaire supérieure Franklin  
Comité de Patronage.

2<sup>e</sup> mandat Salengro 1929/1935

Ecole primaire supérieure  
Franklin

-----  
Examen du procès-verbal de la  
réunion du Comité de Patronage  
du 13 Janvier 1934.  
-----



Conseil d'Administration  
Réunion du 17 AVR 1934  
M. PLANQUE

ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE DE GARCONS DE LILLE

COMITE de PATRONAGE

Réunion du 13 Janvier 1934

Le Comité de Patronage s'est réuni le Samedi 13 Janvier à 4 heures.

Etaient présents :

MM. Launay, Inspecteur d'Académie; Laforêt, Inspecteur primaire; Favières, Adjoint au Maire; Dubray, Président; Robert, Directeur de l'Ecole; Minet, Delattre, Troup, Duponchelle; MM. Démarez, Garnache et Christophe, professeurs à l'Ecole.

Absents excusés :

MM. Descamps, Président de la Chambre de Commerce; le Docteur Charles Gernez; M. Lemaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

M. Dubray donne connaissance de la liste des membres du Comité de Patronage nommés pour 3 ans par décision rectorale du 30 Novembre 1933.

A l'unanimité MM. Dubray et Démarez sont réélus Président et Secrétaire.

Avant de passer à l'ordre du jour et en réponse aux vœux exprimés dans le procès-verbal qui vient d'être lu, M. Launay, Inspecteur d'Académie, donne les précisions suivantes :

1°- MAITRES OUVRIERS.-

L'Inspection Académique n'a pas perdu de vue l'étude de l'amélioration de leur situation. Elle fera parvenir sous quinzaine à l'Administration Municipale - pour ordre - une demande de création d'emploi, la délégation rectorale ne pouvant être accordée qu'une fois l'emploi créé.

2°- COURS PREPARATOIRES.-

Les instructions ministérielles permettraient, s'il y avait un local, la création d'une classe préparatoire, mais non pas celle des 4 à 5 classes nécessaires au recrutement. Le système des cours supérieurs répartis dans la ville sera donc maintenu.

M. Favières, Adjoint à l'Education Nationale de la Ville de Lille fait observer que la question des tables est du ressort de son collègue, M. Domsin, Adjoint aux Travaux. Puisqu'un second membre de la municipalité doit obligatoirement faire partie du Comité de Patronage, M. Favières demandera à ses collègues de désigner M. Domsin.

Incidentement M. Favières fait remarquer que si la ville n'est pas en droit de demander une rétribution aux "forains" elle peut néanmoins demander que le recrutement de l'Ecole soit limité aux enfants de la ville de Lille, ou tout au moins que les "forains" ne soient admis à FRANKLIN que dans la limite des places restant libres, ou encore d'après un pourcentage à déterminer. Après discussion le Comité de Patronage est d'avis que le mode de recrutement actuel, par concours ouvert à tous, doit subsister.

L'ordre du jour appelle la question des laboratoires.

Le Directeur, M. Robert, en montre à nouveau la grande pitié, l'impossibilité de travailler convenablement dans des locaux insuffisants et mal appropriés à un usage déterminé. Après discussion le Comité de Patronage est d'avis :

1°- qu'il y a lieu de reprendre l'ancien projet d'ensemble, et qu'une démarche à la Mairie, à ce sujet, s'impose.

2°- en attendant la réalisation parfaite de ce plan d'ensemble, il doit être paré au plus pressé.

Il émet les deux voeux suivants :

PREMIER VOEU.- Considérant que l'aménagement d'une salle de dissections et l'installation complète d'une salle de manipulations de physique et chimie, ont été demandés depuis le 21 Juin 1930;

que dans sa séance du 3 Novembre 1930, le Conseil d'Administration de la Ville de Lille a donné satisfaction à cette demande, en décidant la remise en état des salles de manipulations et l'acquisition de tables pour les dissections;

que par la suite cette décision n'a pas été suivie d'effet,

Le Comité de Patronage émet le voeu que la réalisation des travaux et acquisition décidées ait lieu dans le plus bref délai possible, et prie son Président, ainsi que M. l'Adjoint Favières, de faire les démarches nécessaires auprès de M. le Maire.

DEUXIEME VOEU.- En attendant que soit réalisée l'installation complète et moderne d'une salle de manipulations d'histoire naturelle

Le Comité de Patronage émet le voeu que sans tarder il soit procédé :

1°- aux travaux d'adduction d'eau, et d'installation d'un évier dans la salle;

2°- à la fourniture de tables d'un modèle simple et économique.

M. Launay, Inspecteur d'Académie, qui a tenu par sa présence, à marquer la haute estime en laquelle il tient Messieurs les Membres du Comité de Patronage, montre les dangers courus par les élèves venant de la banlieue pour suivre les cours de l'Ecole. Entre leur arrivée (parfois 7 heures 1/2) et la première classe du matin (8h30), entre la dernière classe du soir et l'heure de leur train,

élèves sont dans les rues, quand ce n'est pas dans les cafés.... Non seulement il y a pour eux perte d'un temps précieux pour l'étude des leçons et la rédaction des devoirs, mais il y a aussi danger moral et dans l'ensemble, diminution du rendement du travail. Dans l'intérêt de ces élèves, il y a lieu, pense Monsieur l'Inspecteur d'Académie, d'étudier le moyen de prolonger la surveillance exercée sur eux.

Sur ce point capital le Comité de Patronage, unanime, est d'accord avec Monsieur l'Inspecteur d'Académie .

Pour calmer une certaine inquiétude des professeurs qui craignent un accroissement de leurs heures de surveillance, Monsieur l'Inspecteur d'Académie répond nettement à M. Garnache, leur interprète, que la mise en pratique de son idée, ne doit surcharger en rien le service actuel des professeurs .

Le Comité de Patronage pense que pour cette surveillance, il peut être fait appel, soit à des professeurs qui le désireraient, soit à des jeunes gens pourvus, de diplômes qui attendent une nomination dans l'enseignement, soit enfin à des instituteurs en retraite .

Le montant de la rétribution à demander est l'objet d'une assez longue discussion. A la majorité de 7 voix contre 3 et 2 abstentions, le Comité de Patronage est d'avis de fixer cette rétribution à 15 francs par mois .

Une lettre circulaire rédigée par le Directeur de l'Ecole, en collaboration avec l'Inspecteur d'Académie, montrera les avantages de cette surveillance et sera envoyée aux parents .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45.

Le Président  
signé: M. DUBRAY .

Le Secrétaire  
signé: M. DEMAREZ .

-----  
A soumettre à  
la 4ème Commission  
27/1/34  
signé: M. PLANQUE .

#### Rapport de la 4ème Commission

Nous soumettons à votre examen le procès-verbal de la réunion du Comité de patronage de l'école primaire supérieure Franklin, qui s'est tenue le 13 Janvier dernier .

-----  
4ème Commission

Pris acte  
Lille 16/3/1934  
signé: FAVIERES .